

## **1. SÉANCE ADMINISTRATIVE**

La 191<sup>e</sup> assemblée générale de la SHVR est ouverte par le président, Jean-Henry Papilloud, qui est heureux d'accueillir près de cent cinquante membres et amis de la SHVR dans la salle polyvalente de Grimentz. Les autorités et personnalités locales, les membres du comité de la SHVR, ainsi que les oratrices et orateurs de la journée sont remerciés pour leur présence et leur aide dans l'organisation de cette journée. Le président adresse également les remerciements de la société à François Wiblé, qui se retire du comité après quarante-deux ans de précieux services rendus.

## **PV de l'assemblée de printemps**

Le PV de la précédente assemblée générale de la SHVR a été mis en consultation sur le site internet de la SHVR. Il contenait notamment l'admission de 43 nouveaux membres, le compte rendu 2018 et le programme 2019, la création d'un groupe de réflexion, les comptes 2018 et leur approbation et décharge. Il est approuvé par l'assemblée, sans opposition.

## **Nouveaux membres**

Quatorze nouveaux membres sont admis par acclamations dans la société, soit Mesdames et Messieurs : Jean-Paul Berclaz, Sierre ; Isabelle Coppey-Hefti, Orsières ; Etienne Dessimoz, Conthey ; Nicolas Dubuis, Savièse ; Jacques Ducrey, Martigny ; Stéphane Ganzer, Veyras ; François Hochreutiner, Sion ; Gabriel Fumeaux, Conthey ; Marianne Putallaz, Sensine ; Pascal Perruchoud, Sion ; Claudio Rossetti, Fondation Barry, Martigny ; Jean-Luc Theytaz, Venthône ; Danièle Zufferey, Chandolin ; Lambert Zufferey, Sierre.

## **Informations sur les projets en cours**

**Annales valaisannes.** Le président rappelle la sortie à la fin de l'année des *Annales valaisannes* 2019 consacrées aux actes du colloque Giétro 1818 sous la loupe des sciences, qui s'est tenu au Châble les 14-17 juin 2018. Le volume distribué à tous les membres sera accompagné du film *1818* réalisé par Christian Berrut.

**Reconnaissance d'utilité publique.** Après une première annonce en juin à Conthey, le président résume l'activité du groupe de réflexion mis sur pied par le comité pour le projet de reconnaissance d'utilité publique. Philippe Bender, Magali Bonard, Véronique Coppey, Léonard Gianadda, Marcelle Monnet Terrettaz, Christine Savioz et Jean Zermatten ont en effet accepté de parrainer le projet et d'apporter leur aide pour la constitution du dossier qui sera remis à l'Etat.

A la suite d'une séance constructive avec le Groupe de réflexion le 20 août 2019 à Martigny, le comité a adopté un projet de nouveaux statuts préparés par Jean Zermatten. En sa compagnie, tous les articles, discutés point par point et mûrement réfléchis, ont permis au comité de constituer un projet de statuts qui puisse « répondre aux besoins de ses membres, aux activités nombreuses qu'elle déploie, à l'évolution de la société actuelle et au souci d'une bonne gouvernance ».

**Présentation du projet par Jean Zermatten.** Le président donne la parole à Jean Zermatten pour une présentation du projet : « Lors de l'Assemblée générale de Conthey, le 22 juin 2019, il a été décidé de désigner un groupe de 'sages' ou groupe de réflexion pour réfléchir à

l'action de la SHVR et faire des propositions. Cette commission s'est réunie en juillet dernier et je suis chargé de vous présenter ses conclusions.

» **1. Préambule** : la SHVR est une très ancienne Société, fondée à Monthey le 10 octobre 1915, sous la forme d'une association. Ses objectifs n'ont guère changé, mais ses statuts ont subi des adaptations régulières (Saint-Pierre-de-Clages, le 27 avril 1924, Bagnes, le 26 septembre 1982 et Evian, le 5 juin 2010). Du point de vue de la structure, la SHVR est une association de membres. Il apparaît assez clairement que ses statuts, même révisés plusieurs fois devraient être modifiés de manière complète, un simple toilettage n'étant pas suffisant. De plus, ils ne correspondent plus exactement aux normes juridiques actuelles et ne sont pas propices à une bonne gouvernance. Cette opportunité de réforme est aussi dictée par la volonté de la SHVR de devenir une association d'utilité publique, ce qui lui donnerait une meilleure assise et permettrait de défiscaliser les dons et cotisations ; donc ouvrirait la possibilité de procéder à des recherches de fonds plus systématiques et mieux ciblées que jusqu'à présent.

» **2. Atouts de la SHVR** : même si ses statuts sont obsolètes, la Société d'histoire du Valais romand peut se targuer d'un certain nombre de qualités que personne ne lui contestera :

- fondée en 1915, elle a su traverser le siècle et s'adapter suivant les circonstances aux exigences de tel ou tel moment. Cette faculté d'adaptation lui a permis de répondre aux enjeux culturels de la société valaisanne;
- elle compte à ce jour environ 900 membres et touche un très large public, et pas seulement des historien-ne-s. Ceci constitue un avantage indéniable et une force de soutien importante ; il n'y a pas d'équivalent dans le domaine culturel et le poids « politique » de cette société doit être souligné ;
- la richesse des publications de la SHVR est exceptionnelle. L'intérêt des *Annales valaisannes* en particulier est souligné et ne semble pas avoir non plus beaucoup d'équivalent dans les autres cantons. Ceci est un atout majeur de la SHVR
- les conférences, colloques, rencontres, sont un autre pilier de la réussite et de la notoriété de la SHVR. L'affluence à ces manifestations démontre la satisfaction des membres et leur intérêt pour l'histoire du Valais quels que soient les thèmes abordés.

» Dès lors, dans la démarche qui va être menée pour mieux asseoir encore la SHVR et lui donner la gouvernance qu'elle mérite, il est important que les buts traduisent, dans les documents officiels et dans les statuts en particulier, l'esprit de la Société, qu'ils soient clairement définis et affirmés et qu'ils contribuent à préserver les acquis.

En particulier, s'il ne faut pas chercher à étendre à tout prix le nombre des membres, il convient de poursuivre le recrutement pour assurer le renouvellement et le rajeunissement des effectifs et conserver le soutien populaire pour les activités.

» **3. Objectifs de la démarche à conduire** : le groupe des 'Sages', réuni à Martigny en juillet, a très clairement exprimé son soutien à la SHVR et la nécessité sans équivoque de réviser les statuts, pour atteindre les objectifs suivants de :

- mettre ses statuts en conformité avec les normes légales en vigueur,
- permettre une gouvernance plus transparente,
- favoriser la démarche de reconnaissance d'utilité publique,
- pérenniser l'association.

Du point de vue des étapes temporelles, on ne peut pas présenter la demande d'utilité publique, si l'on n'a pas préalablement révisé les statuts. Cette remarque est très importante pour structurer les demandes.

» **4. Révision des statuts** : il est donc proposé à la SHVR de réviser ses statuts.

Votre serviteur a présenté un premier projet à votre comité, qui a fait plusieurs remarques et propositions de modification. Ce projet sera présenté au Département des finances pour voir s'il répond aux exigences relatives à la reconnaissance d'utilité publique, puis il sera finalisé, porté à votre connaissance et fera l'objet d'une assemblée extraordinaire de la SHVR. »

Concernant ce dernier point, le président annonce la proposition du comité, qui est de profiter du vernissage des *Annales valaisannes*, prévu le 7 décembre, pour organiser l'Assemblée générale extraordinaire. Les membres seront tenus au courant de cette démarche durant l'automne.

## **2. PARTIE SCIENTIFIQUE**

### **Consortages et organisations communautaires en Valais**

L'organisation du travail en commun fait partie de l'ADN du Valais. Alpagnes, bisses ou chemins : les communautés paysannes, organisées généralement sous la forme de consortages, ont construit et exploité ainsi une partie de leurs biens et les ont transmis de génération en génération. Ce mode de gestion a ressurgi dans ces avatars modernes que sont les coopératives agricoles, les sociétés de consommation, les associations d'intérêts de tous ordres. A la suite des réflexions de la première femme Prix Nobel d'économie, Elinor Ostrom, fervente admiratrice des consortages valaisans, nous pouvons nous pencher sur les nombreuses formes de gestion des « communs » qui offrent aujourd'hui des alternatives entre le marché débridé et le tout-par-l'Etat.

Le matin, à la Salle polyvalente de Grimentz, est abordée la question des organisations communautaires, à travers diverses conférences :

- *Les bisses du Valais à l'UNESCO ; la construction du Grand Canal Liddes-Orsières*, par Pascal Tissières, ingénieur, ancien président de l'Association valaisanne des bisses ;
- *Le rôle des bourgeoisies valaisannes : passé, présent, futur*, par Adalbert Grand et Jacques Vuignier, Fédération des bourgeoisies valaisannes ;
- *L'invention des étables communautaires en Anniviers*, par Bernard Crettaz, ethnologue, et Urbain Kittel, architecte.

Après les conférences et la table ronde, la commune d'Anniviers, représentée par la conseillère communale Danièle Zufferey, offre l'apéritif à tous les participant-e-s qui se retrouvent sur la place du village.

Les membres se dirigent ensuite à la Maison bourgeoise pour partager un repas convivial dans ce lieu historique, au milieu des channes offertes par les représentants des autorités du lieu.

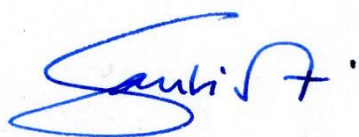
### **Visites culturelles**

Dès 15 h 00, après le dessert et la présentation de la Bourgeoisie, deux groupes sont constitués pour visiter le village, l'église en particulier, et entendre une remarquable réflexion sur le village de Grimentz et son évolution dans l'histoire, en compagnie de deux guides anniviards : Bernard Crettaz et Jean-Pierre Salamin.

Cette journée enrichissante se termine par la présentation et dégustation du vin des glaciers dans la cave de la Bourgeoisie.

Martigny, le 28 septembre 2019

La Secrétaire,



Sophia Cantinotti

Le Président,



Jean-Henry Papilloud